

É D I T O R I A L

Du singulier au pluriel et réciproquement

Coluche disait que « certains étaient plus égaux que d'autres... » ...

Face à la morbidité et à la mortalité, cela se confirme si l'on en croit des études récentes : les chiffres sont implacables avec un rapport différentiel de 1,6 quant à la mortalité selon les catégories socioprofessionnelles et faut-il le souligner, ce chiffre n'est pas à l'avantage des ouvriers et des manœuvres... enfin il nous décerne la lanterne rouge vis-à-vis des pays voisins (Congrès de l'A.D.E.R.E.S.T. 2000 à Tours).

Les bougies du cinquantenaire de notre institution à peine soufflées, et son histoire ambiguë portée comme un secret de famille, foin de festivités ou de repentance, ni paillettes ni robe de bure, la question de l'évaluation revient tout naturellement en force : oui, mais évaluer quoi ? comment ? avec qui ? pourquoi faire aujourd'hui et demain ?

Si l'idée n'est pas nouvelle (nous l'avions mise à l'ordre du jour dans notre revue n°3, juin 1989), elle résonne encore de façon contrastée : d'abord, ça grince un peu quand ça appuie où ça fait mal et puis quoi ! évaluer dans un rapport comptable, tatillon, forcément réducteur de notre travail !

Mais c'est aussi se donner des balises quand on navigue à vue et, au-delà, il vaut mieux apprendre à laisser des traces qu'à effacer les empreintes...

Entre le niveau zéro, caricatural et le désir d'une mise à plat toute puissante (comme si on pouvait faire arrêt sur l'image), la réalité est quand même un peu plus complexe.

Si notre objectif est toujours et encore : « d'éviter toute altération de la santé du fait du travail », il nous renvoie à sa double articulation avec la santé de l'individu et celle du collectif de travail.

Qui sert-on et à quelle fin ?

Quelle que soit notre désir de ne pas perdre de vue cette question éthique sous-tendue, on a vite fait de se couler dans une logique de gestion assurantielle.

Mais repérages et mesurages des risques, aussi rigoureux qu'ils soient, ne bouclent pas la question puisqu'il faut sans cesse revenir à « l'homme, au sujet vivant de l'expérience, derrière l'opérateur des tâches codifiées » (D.Huez dans son article « Pour une éthique de l'évaluation en médecine du travail ; revue n°3 » faisant référence au propos d'Y. Schwartz).

Le médecin du travail ne saurait avoir le dernier mot, encore moins le dernier chiffre face à l'expérience du sujet : c'est cette réalité là que nous tentons d'identifier pour la porter dans une approche individuelle plurielle auprès des collectifs de travail et qu'à partir de sa mise en mots, ils soient mieux en mesure de s'en saisir ; faut-il encore que ce que nous avons voulu rendre visible soit suffisamment incarné (certains bilans peuvent aussi bien confisquer la souffrance et brouiller les messages) pour que cela participe à une mobilisation collective.

On est bien là au cœur de notre métier.

C'est toujours autour de cette question de métier que certaines d'entre nous se sont interrogées sur le sens des témoignage recueillis sur « les précarisations et violences vécues par les femmes au travail » et sur les issues possibles vers l'action.

Comment faire barrage à la violence et accompagner un changement si mince soit-il ? ... Il nous fallait passer de l'éthique du témoignage à la construction de notre métier par l'analyse de nos pratiques. Quelles actions individuelles et collectives pouvions-nous mettre en œuvre ?

Comment articuler la singularité avec le collectif ? Décidément, quelle que soit la porte d'entrée nous sommes toujours ramenés à cet espace central et irréductible de notre activité.

*Denise Renou-Parent
Présidente de l'association Santé et Médecine du Travail*